



Le VALBOISIEN

Mon journal...

Vol. 4, No 12

Bulletin municipal d'information

Décembre 2019/Janvier 2020

Budget 2020

Élections municipales

Gala des bénévoles



L'équipe municipale souhaite que votre cœur soit rempli de petits bonheurs pour ce merveilleux temps des Fêtes !

Joyeuses Fêtes et Bonne année !

Services municipaux



HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois
(Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280
Site internet : www.val-des-bois.ca

Heures d'ouverture 2020:

Lundi au jeudi:
9 h à 12 h et 13 h à 16 h



Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale
dg@val-des-bois.ca
Marlene Nontell, Adjointe adm.
mun@val-des-bois.ca
Valérie Tétreault, Adjointe adm.
admin@val-des-bois.ca

Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice
insp@val-des-bois.ca

Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur
voirie@val-des-bois.ca

Service de sécurité incendie

Marc Sarrazin, Directeur
incendie@val-des-bois.ca

RESSOURCE JEUNESSE

Josée Prévost, Responsable

BIBLIOTHÈQUE, LOISIRS ET CULTURE

Josée Prévost, Responsable
loisirs@val-des-bois.ca

Heures d'ouverture de la biblio:

Lundi : 18 h à 20 h
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h à 20 h
Vendredi : 18 h à 20 h
Samedi : 10 h à 13 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE

121, chemin du Pont-de-Bois
Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280 poste 3067
Code Wifi : sourires

CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire
maire@val-des-bois.ca
Francine Marcoux, Conseillère #1
conseiller1@val-des-bois.ca
Adolf Hilgendorff, Conseiller #2
conseiller2@val-des-bois.ca
Siège vacant, Conseiller #3
conseiller3@val-des-bois.ca
Jean Laniel, Conseiller #4
conseiller4@val-des-bois.ca
Clément Larocque, Conseiller #5
conseiller5@val-des-bois.ca
Siège vacant, Conseiller #6
conseiller6@val-des-bois.ca

COMITÉ DU JOURNAL

Francine Marcoux, Présidente
Jean Laniel
Diane Martin
Valérie Tétreault
journal@val-des-bois.ca

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911

COORDONNÉES UTILES

S.Q. : 819 310-4141 ou *4141

SOPFEU : 1 800 463-3369

Anti-Poison : 1 800-463-5060

Info Santé : 811

C.L.S.C. : 819 986-3359

CHSLD Papineau : 819 986-3341

Hydro-Québec : 1 800 790-2424

MRC Papineau : 819 427-6243

Urgence municipale : 819 598-2176

Mot du maire

Bien le bonjour Valboisiens,

Comment mieux débiter le mois de décembre que par une soirée de reconnaissance envers tous ceux qui nous ont permis de réaliser une année aussi fertile en rebondissements et réalisations de toutes sortes. Le dynamisme d'une municipalité est proportionnel à l'implication de ses bénévoles et nous avons profité de la rencontre du 5 décembre dernier pour vous témoigner toute notre appréciation.

Dans le cadre des réflexions entreprises depuis quelques mois au sujet du développement économique de Val-des-Bois, les membres de votre Conseil municipal ont rencontré le 11 décembre les entrepreneurs et commerçants de notre village, afin d'échanger sur le sujet. En cette occasion madame Mélissa Bergeron, directrice de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) Papineau/Collines, et monsieur Emanuel Croteau, agent de liaison et conseiller en entrepreneuriat du Service intégration travail Outaouais (SITO) accompagnés de certains collègues, se sont fait un plaisir de répondre à toutes les questions relatives à l'accompagnement offert par leurs services respectifs. Le tout s'est terminé sur une note très positive et on devrait assister à la mise sur pied d'un regroupement de nos gens d'affaires dans un avenir rapproché.

Nous tenons à vous rappeler deux événements dignes de mention survenus au cours du dernier mois. Le 21 novembre avait lieu la remise des diplômes en formation incendies de la MRC de Papineau. Félicitations à Francis Beuparlant, Roxanne Blanchard, Danik Gauthier, Daniel Guindon et Jean Laniel pour leur graduation à titre de Pompier I. Votre persévérance n'a d'égale que notre reconnaissance, Bravo !!!!!

De plus c'est le 25 novembre dernier que se tenait à Montpellier le lancement de la phase 1 du projet fédéral « Papineau Numérique » pour le déploiement du service internet. Bien que nous ayons été exclus à la dernière minute de ce projet pour des raisons qui nous apparaissent encore injustifiées, nous pouvons vous confirmer que nous avons officiellement déposé à nouveau notre candidature le cadre du projet provincial « Régions Branchées ».

Le nouveau budget 2020 a été adopté le 17 décembre dernier et constitue une hausse importante de la taxation foncière qui passera de 0,60 \$ à 0,65 \$ du 100 \$ d'évaluation. Nous concevons qu'il s'agit d'une augmentation importante, mais justifiée. Certaines contraintes nous sont imposées par des obligations gouvernementales auxquelles nous ne pouvons nous soustraire. À ce jour notre richesse foncière nous permettait de maintenir un taux de taxation de beaucoup inférieur à la majorité des municipalités de la MRC et de nos voisins immédiats, mais c'est maintenant devenu impossible de maintenir cette cadence. Afin de vous permettre de mieux comprendre les raisons qui motivent cette décision, nous avons préparé un article qui se retrouve à la page suivante de cette édition.

Nous vous informons également que deux postes de conseillers municipaux sont actuellement ouverts. Les dépôts de candidatures pourront être reçus dès le 3 janvier et s'il y a lieu, un scrutin se tiendra le 16 février 2020. Je profite de l'occasion pour remercier madame Janie Vallée et monsieur Jean-Claude Larocque pour leur précieuse collaboration accordée au cours des années de leurs mandats respectifs.

En terminant, je me joins à toute notre équipe d'employés et d'élus pour vous souhaiter un merveilleux temps des Fêtes.

Joyeux Noël et Bonne Année à chacun d'entre vous !!!!!

Val-des-Bois j'y crois. Et toi?

Roland Montpetit



Heures d'ouvertures 2020

Veillez noter qu'à partir du 6 janvier 2020, les bureaux municipaux seront ouverts du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

À la une...

Budget 2020

TEXTE : ANIK MORIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE

C'est le 17 décembre dernier que votre Conseil municipal a adopté le budget 2020 ainsi que son plan triennal d'immobilisation. Vous trouverez ci-dessous les deux documents, suivis de certaines explications relatives à chacun.

Afin d'obtenir un budget équilibré, le taux de taxation générale sera de 0,63 \$ par 100 \$ d'évaluation auquel s'ajoute une taxe foncière spéciale de 0,02 \$ par 100 \$ d'évaluation.

	2019	2020
CHARGES		
Administration	476 022.00 \$	580 587.00 \$
Sécurité publique	243 287.00 \$	254 049.00 \$
Transport	568 182.00 \$	579 159.00 \$
Hygiène du milieu	192 006.00 \$	206 490.00 \$
Urbanisme et environnement	108 524.00 \$	126 583.00 \$
Loisirs et Culture	109 439.00 \$	141 708.00 \$
Frais de financement	21 947.00 \$	21 616.00 \$
Remboursement en capital	62 079.00 \$	61 575.00 \$
Immobilisation	10 600.00 \$	55 000.00 \$
TOTAL :	1 792 086.00 \$	2 026 767.00 \$
REVENUS		
Taxation foncière ¹	1 101 592.00 \$	1 174 978.00 \$
Taxation foncière spéciale ²		37 300.00 \$
Tarification des services	273 774.00 \$	288 534.00 \$
Tenants lieux de taxes	39 456.00 \$	42 080.00 \$
Transferts	112 195.00 \$	129 291.00 \$
Services rendus	183 429.00 \$	241 768.00 \$
Imposition de droits	61 440.00 \$	87 816.00 \$
Amendes et pénalités	5 000.00 \$	6 000.00 \$
Intérêts	15 200.00 \$	19 000.00 \$
TOTAL :	1 792 086.00 \$	2 026 767.00 \$

Taxe foncière¹

Le taux 2020 représente une augmentation de 0,03 \$ par 100 \$ d'évaluation comparativement à 2019. Ce nouveau taux bonifié par l'augmentation de la valeur foncière, représente une augmentation de 73 386,00 \$ en revenus municipaux. Malgré tout, la municipalité de Val-des-Bois conserve un taux de taxation parmi les plus bas au Québec. Dû à l'augmentation constante de la richesse foncière municipale, les différents Conseils municipaux ont été en mesure de conserver un taux stable à 0,60 \$ depuis 2010. Malheureusement les dépenses prévues au budget 2020 n'auront pas permis de poursuivre cette cadence. En grande partie, le montant supplémentaire servira en 2020 aux projets suivants:

- Acquisition d'un serveur informatique, devenu essentiel dû au nombre d'employés travaillant sur le réseau municipal. (15 000 \$)
- Acquisition d'un nouveau site web plus performant, facilitant l'ajout de documents. Une nouvelle loi oblige maintenant la publication de certaines informations sur le site municipal, mais le système actuellement en place complexifie lourdement la tâche. (15 000 \$)
- Contribution municipale de 220 250 \$ sur 4 ans au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour l'obtention de 818 777 \$ en subvention et un grand total d'investissement 2019-2023 de 1 039 027 \$. Cette somme peut être affectée à tous travaux reliés aux immobilisations, exemple : asphalage, construction, rénovation, etc. (55 000 \$)

Il faut également spécifier que plusieurs montants se sont ajoutés au budget 2020, autant du côté des charges que des revenus, mais ces montants n'ont aucun lien avec l'augmentation du taux de taxation foncière. Un bon exemple est la prévision de la tenue d'un camp de jour. Effectivement cette nouvelle activité municipale augmente les charges de 23 000 \$, mais comme le service sera offert sous forme d'utilisateurs-payeurs, ce montant de 23 000 \$ est également ajouté aux revenus afin de prévoir le coût qui sera déboursé par les parents. Donc en résumé, il serait faux de croire que les revenus ou les charges ont augmenté de façon exagérée. Le tout s'explique plutôt par une représentation fidèle des revenus et charges reliés à de nouveaux services qui apportent des revenus équivalents aux dépenses.

À la une...

Taxe foncière spéciale²

Une nouvelle taxe est également imposée en 2020 soit, 0,02 \$ par 100 \$ d'évaluation. Cette taxe spéciale et non récurrente (seulement pour 2020) servira à défrayer les coûts relatifs à l'ajustement des fiches d'évaluation suite au dépôt de la rénovation cadastrale, dont les coûts sont actuellement évalués à 38 000 \$ par notre firme d'évaluation.

Autres faits saillants du budget 2020

- Début des travaux en lien avec le développement économique par l'embauche de la SADC pour l'établissement d'un plan de développement. (5 000 \$)
- Asphaltage sur les chemins Hayes et de la Montagne.
- Installation d'une station de lavage à bateaux afin de protéger nos cours d'eau contre les espèces envahissantes telle que la myriophylle à épis. Cette action est rendue possible grâce à l'obtention d'une subvention de plus de 18 000 \$.
- Subvention de 10 000 \$ pour finaliser le sentier du Lièvre dans la pineraie d'Evolugen (anciennement Brookfield) adjacent au Centre communautaire, dont l'inauguration est prévue pour le début mai.
- Subvention de 5 000 \$ pour améliorer et promouvoir le sentier de l'Albatros faisant partie du Sentier national.
- L'embauche d'un aide-inspecteur en bâtiment et environnement pour la période estivale.
- Tenue d'un camp de jour pour les enfants d'âge scolaire (utilisateurs-payeurs donc sans frais pour la Municipalité).

Pour plus de détails en lien avec le budget n'hésitez pas à vous présenter à la prochaine séance du conseil municipal qui aura lieu le 7 janvier prochain à 19 h au 595, route 309 à Val-des-Bois.

Historique du taux de taxation foncière 2000-2020

2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
TF 0,63 \$ TS 0,02 \$	TF 0,60 \$	TF 0,60 \$	TF 0,60 \$	TF 0,60 \$	TF 0,60 \$	TF 0,60 \$	TF 0,60 \$	TF 0,60 \$	TF 0,60 \$
2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002-2001	2000
TF 0,60 \$	TF 0,70 \$	TF 0,65 \$	TF 0,65 \$	TF 0,75 \$	TF 0,7396 \$	TF 0,7396 \$	TF 0,7396 \$	TF 0,7396 \$	TF 0,5196 \$ TS 0,22 \$

TF: Taxation foncière générale / TS: Taxation foncière spéciale

Taux de taxation foncière des municipalités voisines 2020

Val-des-Bois	Bowman	ND Salette	ND Laus *	Denholm
TF 0,63 \$ TS 0,02 \$	TF 0,63 \$	TF 0,82 \$	TF 0,66 \$	TF 1,305 \$

* Au moment de publier ces informations, la municipalité de Notre-Dame-du-Laus n'avait toujours pas adopté son budget 2020, par conséquent le taux indiqué pour cette municipalité représente le taux 2019.

Impact de la hausse du taux de taxation foncière sur le compte de taxe 2020

Valeur 100 000 \$	Valeur 123 594 \$	Valeur 150 000 \$	Valeur 200 000 \$	Valeur de 250 000 \$
50,00 \$	61,80 \$	75,00 \$	100,00 \$	125,00 \$

Valeur moyenne des immeubles de la municipalité : 123 594 \$

Augmentation moyenne de 61,80 \$ par immeuble

À la une...

Plan triennal d'immobilisation

TEXTE : ANIK MORIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE

Le plan triennal d'immobilisations représente les sommes que votre Conseil municipal désire investir au cours des trois prochaines années. Il est à noter que près de 90 %, des montants ci-dessous, provient de subventions provinciales et fédérales. Ce document représente une planification qui est appelée à être révisée annuellement.

Pour plus de détails en lien avec le plan triennal d'immobilisation, n'hésitez pas à vous présenter à la prochaine séance du conseil municipal qui aura lieu le 7 janvier prochain à 19 h au 595, route 309 à Val-des-Bois.



Plan triennal d'immobilisations

2020-2021-2022

	Investissement	Année
Développement		
} Galeries Hôtel de ville	5 000.00 \$	2020
} Aménagement stationnement du Centre Communautaire	50 000.00 \$	2021
} Stationnement Hôtel de ville	25 000.00 \$	2021
Gestion administrative		
} Nouveau site internet	15 000.00 \$	2020
} Serveur	15 000.00 \$	2020
Travaux publics		
} TECQ 2019-2023	250 000.00 \$	2020
} Compteurs d'eau ¹	10 000.00 \$	2020
} TECQ 2019-2023	500 000.00 \$	2021
} TECQ 2019-2023	289 027.00 \$	2022
Urbanisme		
} Station de lavage à bateau	20 000.00 \$	2020
} PGMR-Éco-centre - Réalisation	50 000.00 \$	2021
Loisirs et culture		
} Lumières terrain de balle et clôtures ²	60 000.00 \$	2020
} Parc pour enfants ²	10 000.00 \$	2020
	385 000.00 \$	2020
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	625 000.00 \$	2021
1 299 027.00 \$	289 027.00 \$	2022

¹ En lien avec la stratégie d'économie d'eau potable du gouvernement du Québec, la Municipalité se voit dans l'obligation d'installer des compteurs d'eau sur un échantillonnage des utilisateurs résidentiels et l'ensemble des commerces afin de déterminer les causes probables de la surconsommation d'eau du réseau d'aqueduc.

² Les coûts de ces deux projets sont comptabilisés en 2019 donc non présent au budget 2020. Ils seront achevés en 2020 et les coûts seront affectés au surplus accumulés puisque les dépenses relatives à ceux-ci y sont réservés.

À la une...

Élection municipale partielle

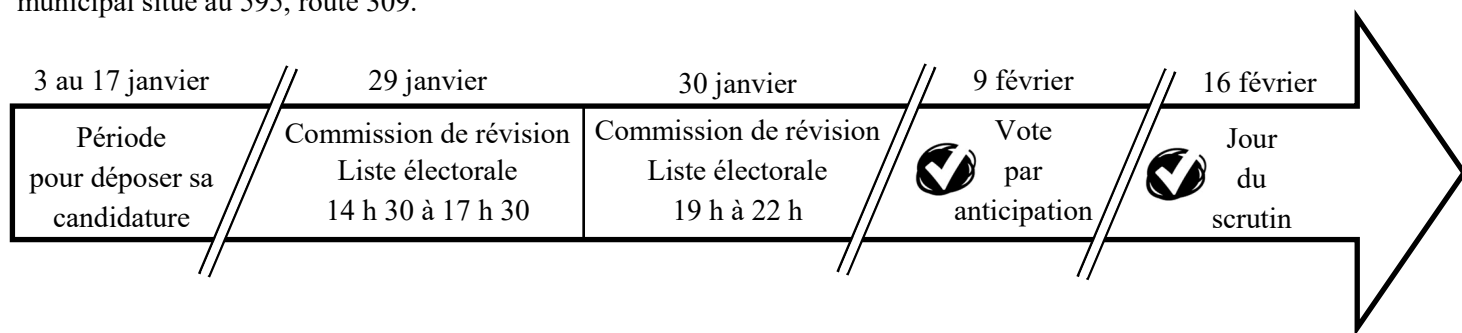
TEXTE : ANIK MORIN, PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Une élection partielle doit se tenir afin de combler la vacance des sièges de conseillers no. 3 et no. 6. Toute déclaration de candidature devra être produite au bureau de la présidente d'élection, entre le 3 janvier et le 17 janvier 2020, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Notez que le vendredi 17 janvier 2020 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

Un vote par anticipation aura lieu le 9 février 2020 de 12 h à 20 h et un scrutin sera tenu le 16 février de 10 h à 20 h au bureau municipal.

J'ai nommé, comme secrétaire d'élection, madame Valérie Tétreault.

Pour toutes questions ou information, n'hésitez pas à me joindre au 819 454-2280 poste 3002 ou en personne au bureau municipal situé au 595, route 309.



Électeurs en herbe

TEXTE : VALÉRIE TÉTREAU, SECRÉTAIRE D'ÉLECTION MUNICIPALE

Trouvant le concept provincial *Électeurs en herbe* inspirant, l'équipe des élections municipales de Val-des-Bois veut continuer de familiariser les jeunes au processus électoral.

Ainsi, lors du vote par anticipation du 9 février et lors du scrutin du 16 février, vos enfants auront l'opportunité de se prononcer sur les diverses sorties qui seront offertes au camp de jour estival de 2020.

Le bureau de vote sera ouvert à tous les jeunes de moins de 18 ans qui voudront s'exprimer et s'initier au processus électoral.



À la une...

Gala des bénévoles

TEXTE : LUCIE MINEAULT

C'est le jeudi 5 décembre dernier, que les conseils municipaux Val-des-Bois et Bowman ont réunis les bénévoles des municipalités pour souligner leurs apports dans la communauté. Étant bien conscients de l'importance de l'implication des bénévoles les conseils municipaux tenaient à les remercier. Les remercier pour leur temps, pour leur générosité, pour leur implication et leur altruisme. Vous, les bénévoles, êtes la pierre angulaire du dynamisme de notre communauté.

Vous recevoir à notre gala n'était qu'une infime partie de la reconnaissance et de la gratitude que nous éprouvons à votre égard.

Les municipalités ont chacune nommé des bénévoles Coup de cœur. Bowman a nommé monsieur Edgar Villeneuve, alors que Pierre Thibault a été nommé par Val-des-Bois.

Voici quelques photos de la soirée.



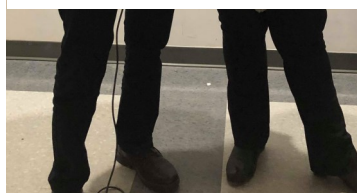
Pierre Thibault, bénévole Coup de cœur de la municipalité de Val-des-Bois entouré des conseillers Stéphane Goulet et Clément Larocque.



Edgar Villeneuve bénévole Coup de cœur de la municipalité de Bowman entouré des conseillers Stéphane Goulet et Clément Larocque.



Pierre Labonté, maire de Bowman et Roxane Blanchard, animatrice de la soirée



Roland Montpetit, maire de Val-des-Bois et Josée Prévost, nouvelle responsable des Loisirs et de la Culture



À la une...

Les bénévoles et les organismes qu'ils représentent au Gala



Employés municipaux (Val-des-Bois/Bowman)



Fabrique



Bénévoles qui ne sont pas associés à des organismes



Mie du Partage



Voix des Parents



Association des Pompiers



Chevaliers de Colomb



Tournoi de balle familial



Les Fermières



L'Âge d'Or



Comité des Loisirs

Services municipaux

Horaire des Fêtes des bureaux municipaux

Durant la période des Fêtes, les bureaux municipaux seront fermés à partir du vendredi 20 décembre à 12 h. Les bureaux municipaux rouvriront le lundi 6 janvier 2020.

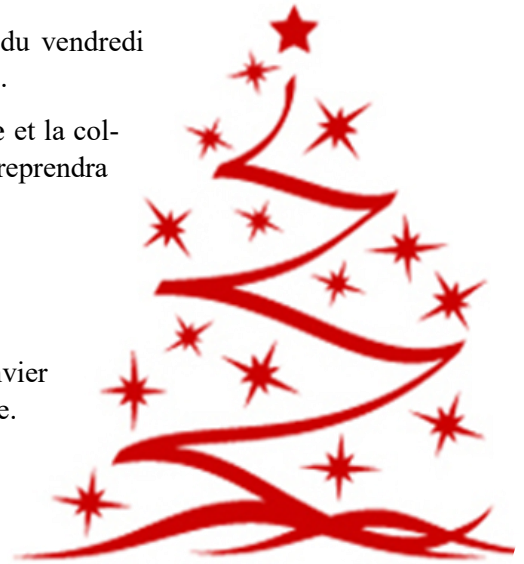
La collecte du recyclage se fera exceptionnellement le lundi 23 décembre et la collecte des ordures aura lieu le 30 décembre tel que prévu. L'horaire habituel reprendra avec la collecte du recyclage le mercredi 8 janvier.

Horaire des Fêtes de la Bibliothèque

Veillez prendre note que la Bibliothèque sera fermée du 22 décembre au 3 janvier inclusivement, mis à l'exception du lundi 30 décembre où l'équipe sera en place.

Le tout est indiqué dans le calendrier à l'endos de votre Valboisien.

Nous vous souhaitons un merveilleux temps des Fêtes !



Concours de la St-Valentin

TEXTE : LE COMITÉ DU JOURNAL

Afin de souligner la St-Valentin, le Comité du journal vous invite à faire parvenir des photos de votre couple (journal@val-des-bois.ca) qui seront publiées dans l'édition du mois de février du Valboisien. En participant vous courez la chance de remporter un certificat cadeau de 50 \$ au restaurant de Val-des-Bois de votre choix.

Acheminez-nous vos photos de couple avant le 20 janvier 2020. Le couple gagnant sera contacté par la Municipalité en début février.

Déneigement

TEXTE : PIERRE THIBAUT

Eh oui, l'hiver arrive à grands pas. Avant que la neige tombe, voici un petit rappel pour faciliter le déneigement :

- respecter les zones de non stationnement.
- ne pas stationner dans les chemins publics.

En ce qui concerne les zones de non stationnement, les contrevenants pourraient être passibles d'une amende de 500 \$ à 1 000 \$ et voir son véhicule remorqué à ses frais.

Au nom de toute l'équipe des travaux publics, je vous remercie de votre habituelle collaboration.



L'horaire des cours d'hivers - Disponible sous peu

Suivez la page Facebook de la Municipalité ainsi que le site web afin de connaître tous les cours qui seront offerts cet hiver.

Services municipaux

Avis public

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la susdite Municipalité, que le conseil, à une séance ordinaire tenue à la salle du conseil de la mairie de Val-des-Bois, le 3 décembre 2019 a adopté la résolution numéro 19-12-224 établissant le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2020 dont voici copie :

CALENDRIER 2020 DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-BOIS

Les séances ont lieu les mardis et débutent à 19 heures.

7 janvier	7 avril	7 juillet	6 octobre
4 février	5 mai	4 août	3 novembre
3 mars	2 juin	1 ^{er} septembre	1 ^{er} décembre

DONNÉ à Val-des-Bois, ce troisième jour du mois de décembre 2019.

Anik Morin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

La SADC aide les entreprises de Val-des-Bois à passer à l'action!

Vous cherchez à démarrer votre entreprise, en assurer la croissance ou même le transfert ?

La SADC de Papineau-Collines c'est bien plus que du financement ! Depuis 35 ans, la SADC est reconnue pour ses modes de financement souples et adaptés aux besoins des entreprises rurales. Mais son accompagnement va beaucoup plus loin.

Experte du milieu rural, son équipe travaille sur le terrain à travers les 24 municipalités de la MRC de Papineau. Communications, marketing, Web ou études de marché, elle détient les connaissances, contacts et les expertises stratégiques efficaces pour répondre aux réels enjeux auxquels font face les entreprises et organismes de la région.

Nouveau service d'accompagnement à la relève

Les statistiques de récentes études régionales le prouvent : 25% des propriétaires d'entreprise en Outaouais qui désirent quitter dans les 5 prochaines années fermeront leur entreprise faute de relève. Afin de pallier le manque d'accompagnement dans la vente et l'achat de nos entreprises, la SADC développé un nouvel accompagnement ciblé et innovant qui dispense le soutien et les outils essentiels à assurer la pérennité des entreprises rurales.

En plus de mettre en place une banque confidentielle de vendeurs et d'acheteurs dans le but de créer des maillages potentiels, ses professionnels vous accompagnent tout au long de la démarche de transfert ou de repreneuriat. Que vous soyez au début du processus de réflexion ou prêt à passer à l'action, ils fournissent les outils appropriés pour chaque étape de la démarche et les suivis personnalisés pour chaque entrepreneur.

Communiquez avec la SADC de Papineau-Collines : www.sadcpapineau.ca



Services municipaux

Amélioration de notre sentier national l'Albatros

TEXTE : FRANCINE MARCOUX

Comme vous le savez sûrement nous avons, ici à Val-des-Bois, un très beau sentier qui, grâce à des bénévoles et à la Municipalité, a été très bien entretenu et amélioré durant l'été. Deux petits ponts ont été installés pour permettre un meilleur passage à certains endroits en plus de la mise à niveau du sentier. Mais il y a encore du travail à faire et c'est avec joie que je vous annonce une subvention de 4 100 \$ octroyé par Rando Québec pour nous permettre de terminer cette mise à niveau.



Rando Québec a comme mission d'améliorer les sentiers nationaux à travers le Québec, dans les prochaines années, pour encourager la randonnée pédestre en famille et entre amis. D'autres projets pour notre sentier sont dans le collimateur et, j'espère, prendront forme en 2020-2021.

N'oubliez pas que votre sentier est ouvert durant toute l'hiver pour de la raquette et que vous pouvez emprunter gratuitement des raquettes à la Bibliothèque municipale.


Vive l'hiver!

Patinoire

TEXTE : PIERRE THIBAUT

Cette année, l'entretien de la patinoire sera effectué par un particulier. À la suite d'un appel d'offre, le contrat de la préparation et de l'entretien de la patinoire a été octroyé à monsieur William Prescott. Impossible pour le moment d'annoncer la date d'ouverture de la patinoire.

Suivez la page Facebook et le site web de la Municipalité pour connaître tous les détails.

 Municipalité de Val-des-Bois

www.val-des-bois.ca



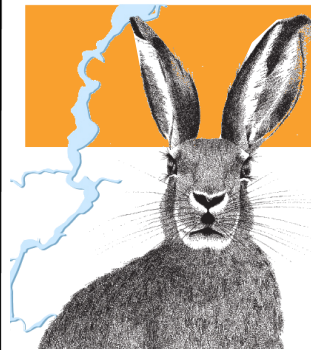
Nouveaux membres de l'équipe municipale

TEXTE : ÉQUIPE MUNICIPALE

Une nouvelle équipière se joins à l'équipe de la bibliothèque. C'est madame Lucie Mineault que vous pourrez maintenant rencontrer à la bibliothèque auprès de Ginette et Cécile.

Le poste de responsables des Loisirs et de la Culture a également été comblé. C'est madame Josée Prévost qui occupera ses fonctions dès le 1er janvier 2020.

Bienvenue mesdames.



Services municipaux

SYMPOSIUM D'ART IN SITU **L'ÉNERGIE DE LA LIÈVRE**

Les œuvres du Symposium



ŒUVRE DE MICHELLE LEMIRE

TITRE DE L'ŒUVRE : Berceau

DIMENSIONS : 22 pouce large x 58
pouces de haut

FABRICATION : Mosaïque en porcelaine
et bronze massif poli

ŒUVRE DE : DENIS MARCEAU

TITRE DE L'ŒUVRE : Remous du temps

DIMENSIONS : Pierre 4.45m haut x 1.25 m large x 0.60 m épais

Lame 2.5 m long x 0.30 m largeur

FABRICATION : Granite et lames de scie à ruban



ŒUVRE DE MICHEL SAULNIER

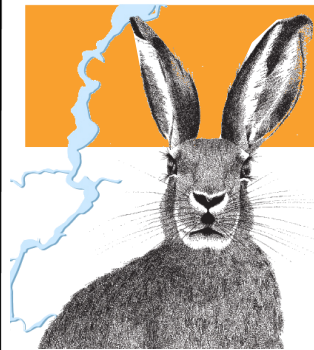
TITRE DE L'ŒUVRE : Molinari, l'ours et le lièvre

DIMENSIONS : Ours: 49'' x 40 ''

Lièvre : Approximativement 40 pieds de diamètre

FABRICATION : Peinture à l'époxy, aluminium, petites pierres





Services municipaux

SYMPOSIUM D'ART IN SITU **L'ÉNERGIE DE LA LIÈVRE**

Les œuvres du Symposium

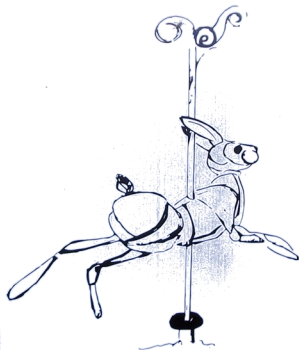


ŒUVRE DE MÉLODIE COUTOU
TITRE DE L'ŒUVRE : Haute tension
DIMENSION : plus de 2 m de haut
FABRICATION : Métal et céramique



Les artistes du Symposium d'Art in Situ de Val-des-Bois

À l'arrière de gauche à droite : Michel Saulnier, Denis Marceau et Mickael Kinghorn
À l'avant de gauche à droite : Mélodie Coutou, Marie-Josée Leroux, Martine Carole Gagnon, Joanne Migneault, Annie Pelletier



ŒUVRE DE ANNIE PELLETIER
TITRE DE L'ŒUVRE : S'élaner

Dû à des circonstances exceptionnelles, l'œuvre sera finalisée et installée au printemps 2020.

À la une...

Le comité des loisirs, vous souhaite
une période des Fêtes parsemée
d'amour et de bonheur.

Au plaisir de vous rencontrer dans
nos activités de 2020.

L'Association des pompiers tient à
vous transmettre tous nos vœux de
bonheur pour 2020 ! Que cette
nouvelle année vous soit douce et
vous apporte le bonheur la santé et
la réalisation de vos projets les plus
fous. Bonne et heureuse année!

Les Chevaliers de Colomb conseil 6045
de Val-des-Bois et de Bowman
aimeraient souhaiter un **JOYEUX
NOËL et une BONNE ANNÉE** à tous
les citoyens de nos deux municipalités.
Et en cette période chaleureuse em-
preinte de traditions, n'oublions pas
de partager avec ceux que nous
aimons. Notre conseil va continuer à
s'impliquer dans notre communauté en
2020 comme il l'a toujours fait.



Richard Bastien
Grand Chevalier



Tous les membres du comité désirent
profiter de cette occasion pour vous
souhaiter, ainsi qu'à votre famille, un
Joyeux Noël et une bonne et
heureuse année remplie de bonheur,
prospérité et santé. Nous souhaitons
également que votre Noël soit des
plus merveilleux et que vous puissiez
vous entourés de vos proches dans
une ambiance d'amour et de
partage.

Joyeux Noël et Bonne année 2020!
N'hésitez pas à nous faire part de tout
commentaire et/ou suggestion en
vous adressant au :

journal@val-des-bois.ca
Francine Marcoux, Jean Laniel,
Diane Martin et Valérie Tétreault



**La Mie du Partage souhaite vous offrir ses
meilleurs vœux pour un très Joyeux Noël
et une année remplie de santé
et de bonheur.**

Diane Guy, Présidente

Activité



**PROJECTION
DE FILM**
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
SAMEDI **18** JANVIER
18 H 30

GRATUIT!

«La guerre, la guerre, c'pas une raison pour se faire mal»

Un peu de nostalgie avant de relever le défi Château de neige.
Tous les détails à venir dans l'édition du mois de février de votre journal



Activité

RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX PARC DE LA FORÊT BOWMAN

Intersection de la route 307 et le chemin Faubert

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER DÈS 18 H 30

APPORTEZ VOS BREUVAGES

GRATUIT

Venez découvrir le décor enchanteur de la forêt Bowman lors la 3^{ème} édition de la randonnée de raquettes aux flambeaux dans le Parc de la Forêt Bowman.

Rassemblez vos amis, votre famille et venez marcher à la lueur du reflet des flambeaux sur la neige. Le parcours de quelques kilomètres convient aux personnes de tous les niveaux d'habileté pour se rendre à un feu de joie qui nous permettra de vous réchauffer et échanger avec les autres participants.

Vous pourrez également bénéficier d'un service de navette offert par des bénévoles en motoneige pour vous rendre sur le site du feu de joie.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour cette activité.

Si vous êtes intéressés, contactez Stéphane Goulet au 819 777-1289



Bibliothèque

Accès aux sentiers du parc de la Gatineau

Le réseau biblio de l'Outaouais en partenariat avec la Commission de la Capitale Nationale vous invite à emprunter gratuitement des laissez-passer pour pratiquer le ski de fond, la raquette et le vélo d'hiver à votre bibliothèque pour tous les sentiers du parc de la Gatineau.

Informez-vous auprès des équipières.



Des raquettes pour tous

TEXTE : LES ÉQUIPIÈRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque vous offre la possibilité de faire d'emprunter des raquettes pour enfants et pour adulte, le tout gratuitement.

Prendre note que pour le temps des Fêtes vous devrez effectuer votre emprunt le 21 ou le 30 décembre.



PRÊT DE

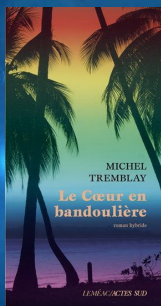
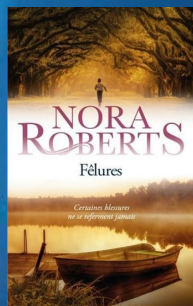
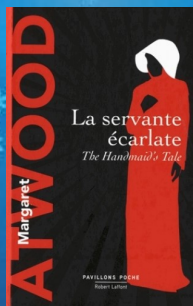


RAQUETTES

Bibliothèque

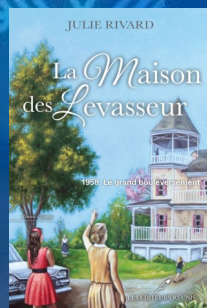
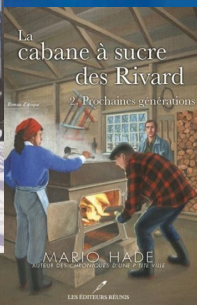
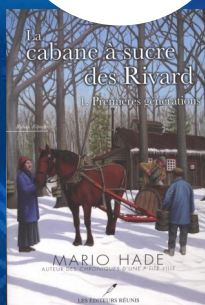
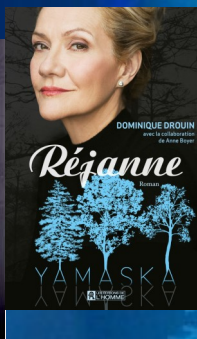
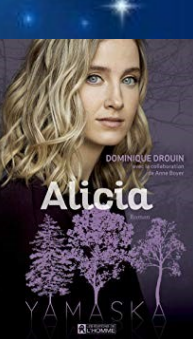
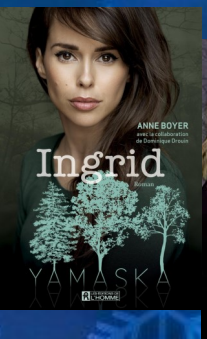
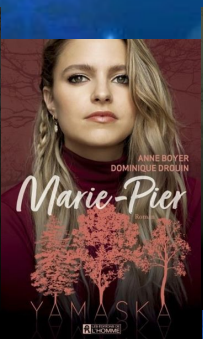
Nouveauté de la bibliothèque

ROMANS

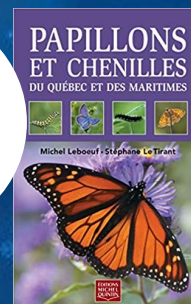


CUISINE

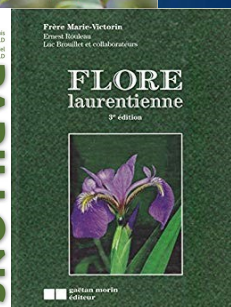
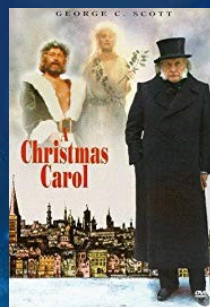
SÉRIES À LIRE



FAUNE ET FLORE



FILMS



Urbanisme et environnement

Rendez-vous avec l'inspectrice

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

En considérant le nouvel horaire à partir de janvier 2020, je vous rappelle l'importance de prendre rendez-vous avec moi et ainsi vous assure de ma disponibilité. Ceci me permet de préparer votre dossier et évitez les délais.



Vente de végétaux



TEXTE : ROXANE BANCHARD

Devant le succès de notre vente de végétaux annuelle, l'évènement sera reconduit encore en 2020. À compter du mois de février vous pourrez faire votre sélection et passer votre commande. Vous pourrez choisir parmi une sélection de végétaux indigènes pouvant être utilisés pour stabiliser la bande riveraine et recouvrir les sols mis à nu.

Nous prévoyons vous offrir une plante ornementale, une fougère, un couvre-sol, une graminée, deux arbustes ainsi que deux arbres soit : un feuillu et un conifère. Il est entendu que ceux-ci seront sélectionnés selon la zone de rusticité et les types de sols qui sont propres à notre belle région. Notre arbuste emblème sera également offert.

Cette sélection sera bonifiée de deux plantes mellifères faisant le bonheur des papillons monarque et des abeilles.

Conformité septique

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Chaque mois je reçois plusieurs demandes pour des lettres de conformité d'installations septique. Malgré le fait que ce document est souvent requis lors d'une transaction immobilière, sachez que je ne peux rédiger ce document.

Dans le cas où vous avez fait changer votre système, l'ingénieur ou le technologue au dossier vous aura fourni une lettre de conformité, celle-ci est acceptée pour la majorité des institutions financières et études de notaire.

Si vous ne possédez pas un tel document, vous devez faire appel à un technologue ou une compagnie d'inspection de système septique afin de faire une analyse de l'installation en question.

La neige et nos chemins

TEXTE : ROXANE BLANCHARD ET PIERRE THIBAUT



Il est vrai que certains hivers, dame nature nous gâte un peu plus. Parfois nous ne savons plus quoi faire de ces abondantes précipitations. Plusieurs fois par hiver, je reçois des plaintes de citoyens qui me rapportent que leur voisin décharge leur neige dans l'entrée ou dans la cour du voisin. Malheureusement la Municipalité ne peut s'ingérer dans une telle problématique qui relève du Code civil. Ces pratiques sont contraires au civisme et aux conduites de bon voisinage.

De plus, voici un rappel de notre réglementation RM06-2012 relative aux nuisances où il est clairement stipulé à l'article 2.9 que «... constitue une nuisance le fait de déverser, pousser, jeter ou déposer la neige provenant d'une propriété privée sur la voie publique ».

Cette réglementation est applicable tant pour un citoyen que pour un entrepreneur en déneigement. Il s'agit d'une infraction passible d'une amende de 500 à 1 000 \$ pour un premier constat.

Urbanisme et environnement

Quand les p'tits cochons viennent au secours des papillons

TEXTE : PIERRE VALOIS

Dans les deux illustrations qui suivent ce court article, vous pouvez apercevoir un plant d'Asclépiade, probablement de l'espèce *Asclepias syriaca*, dont le nom commun est l'*Asclépiade commune* et le nom populaire *Petits cochons*, *Cochons de lait*.

La première illustration est celle de cette plante, photographiée à l'automne lorsqu'elle relâche ses graines, à tout vent. D'ailleurs, les enfants s'en amusent souvent en défaisant ce genre de petit cocon, pour voir s'envoler chaque graine transportée par son aigrette. La seconde, c'est celle de la même plante, au moment de sa floraison, durant l'été. On la sent souvent avant de l'apercevoir, à cause du parfum de ses fleurs.

Cette plante forme souvent de vastes colonies lorsqu'on lui en donne la chance. Un bel exemple de cela c'est le champ situé au sud de la dernière maison, en papier brique rouge, sur la route 307, avant d'arriver à l'équerre formée par le chemin des Marais et la route 307. On la rencontre aussi à bien d'autres endroits, souvent dans les fossés des chemins et routes.

Cette plante produit à la fois un latex, une sorte de caoutchouc que l'on repère facilement dès que l'on coupe le plant ou l'une de ses tiges. Il s'exprime spontanément dès la coupe. Puis la fibre. Le frère Marie Victorin, dont nous nous inspirons pour ce court article, signale que la Russie, vers 1900, a tenté de commercialiser l'un et l'autre de ces produits. Sans succès.

Depuis peu, on a découvert des vertus économiques intéressantes à la fibre, dont on fabrique des manteaux très isolants (mieux que tous les autres qui sont sur le marché), qui ne retiennent pas l'eau (hydrofuge) et peuvent servir pour constituer des barrières pour trapper les huiles des déversements pétroliers.

Elle est aussi très intéressante pour la survie d'un de nos papillons, le Monarque. L'insecte y pond ses œufs, la chenille consomme ses feuilles et y construit souvent son cocon pour sa transformation de l'état de chenille à celui de papillon.

Son latex, de très mauvais goût, et que certains disent être poison pour certains insectes, protège donc le Monarque puisqu'il se nourrit de ses feuilles qui en sont empreintes. Nichole Ouellette gère un site particulièrement intéressant pour ceux qui s'intéressent tant à l'œuvre de Marie-Victorin comme de son ouvrage magistral sur la flore du Québec. On peut consulter ce site à l'adresse suivante : https://www.florelaurentienne.com/flore/NotesUsages/MV_biographie.htm



Urbanisme et environnement

Val-des-Bois devient Ville amie des monarches

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : FONDATION DAVID SUZUKI



Val-des-Bois est fière de devenir aujourd'hui la X^e ville du Québec à recevoir la certification *Ville amie des monarches* de la Fondation David Suzuki. La remise du certificat, qui s'est déroulée en octobre, vient confirmer l'engagement de la Municipalité à préserver l'habitat du monarque par plus de 9 actions concrètes.

À ce jour, plus de 340 maires et leaders municipaux aux États-Unis se sont engagés à participer à la sauvegarde du monarque. Au Québec, l'initiative a fait son apparition en juin 2017. X^e municipalité dans la province à recevoir cette certification, Val-des-Bois se joint ainsi aux villes de Montréal, Sainte-Anne-de-Bellevue ou à l'arrondissement Ville-Saint-Laurent.

Le maire Roland Montpetit s'est dit enthousiaste de l'engagement pris par la Municipalité : « Val-des-Bois ayant à cœur la préservation de l'environnement pour les générations futures, la certification allait de pair avec nos valeurs de développement durable. C'est pourquoi venir en aide à cet insecte migrateur en déclin nous a interpellés. Nous sommes convaincus que les citoyens de Val-des-Bois adhéreront à ce mouvement, et que nos efforts collectifs feront une différence dans cette lutte pour la survie du papillon ». En plus des engagements pris par la Municipalité, les citoyens seront eux aussi appelés à participer à différentes actions afin de contribuer à la restauration de l'habitat du monarque. À cet effet, lors de notre vente annuelle de végétaux, des espèces mellifères seront disponibles pour nos citoyens, notamment des sachets de semences d'asclépiade, plante indispensable à la survie du monarque.

« Les municipalités jouent un rôle crucial dans la conservation du monarque et de son habitat. Elles peuvent poser des gestes simples qui ont un impact positif sur l'espèce et sur d'autres pollinisateurs, en plus de sensibiliser leurs citoyens à l'importance de prendre part à cet effort de conservation. Nous saluons l'engagement de Val-des-Bois à poser des actions concrètes pour protéger les monarches et leur habitat. Nous espérons que Val-des-Bois et ses citoyens inspirent d'autres municipalités à se joindre à ce vaste mouvement de protection de ce papillon emblématique », a expliqué Julie Roy, spécialiste de l'engagement citoyen à la Fondation David Suzuki.

Depuis octobre, le Conseil municipal avait déjà entamé les étapes menant à cette certification en adoptant une résolution qui confirmait l'engagement de Val-des-Bois à devenir *Ville amie des monarches* et qui précisait les mesures qu'elle allait mettre en place au cours de l'année pour y parvenir.

Pour être certifiées, les municipalités doivent s'engager à mettre en œuvre au moins trois des vingt-quatre mesures de protection de l'habitat du monarque proposé par la Fondation David Suzuki. Ayant choisi de réaliser plus de huit mesures, Val-des-Bois obtiendra non seulement la mention BRONZE, mais sera en plus reconnue comme membre du *Cercle des leaders de la National Wildlife Federation*.

L'OASIS DU MONARQUE

L'un des critères d'obtention de la certification était de réaliser un engagement de la catégorie *Jardins de démonstration et autres activités*. À cet effet, M. Roland Montpetit était heureux d'annoncer aujourd'hui l'aménagement d'une plate bande aux abords de notre centre communautaire en exemple. Les travaux de réalisation de ce jardin pour les papillons, et plus précisément pour le monarque, commenceront dans les prochaines semaines, dès la fonte des neiges. Le site évoluera au cours des mois afin d'être officiellement inauguré à la fin de l'été pour le bonheur de tous.

UNE INITIATIVE POUR AGIR : EFFET PAPILLON

Rappelons que le papillon monarque est une espèce menacée : sa population a chuté de 90 % au cours des deux dernières décennies. Les scientifiques attribuent ce déclin à la dégradation et à la perte d'habitats de reproduction. Les municipalités peuvent toutefois jouer un rôle clé pour protéger l'habitat de ce papillon emblématique et contribuer à la sauvegarde de cette espèce. Afin d'inciter les municipalités à poser des gestes concrets pour protéger le monarque, la Fondation David Suzuki, en partenariat avec l'Espace pour la vie, a lancé l'initiative *Ville amie des monarches* au Québec qui vise la mise en place de mesures visant la restauration des habitats du monarque et la sensibilisation des citoyens.

Plus d'information : effetpapillon.davidsuzuki.org/villemonarques.

Sécurité publique

La prévention des incendies durant le temps des fêtes

TEXTE : MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

En vue des préparatifs du temps des fêtes, voici quelques conseils de prévention en sécurité incendie. Ceux-ci seront utiles lors de l'installation du sapin et des décorations de Noël.

L'installation du sapin



Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu.

Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.

Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.

Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours.

Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie?

Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthes, chauffetière, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.

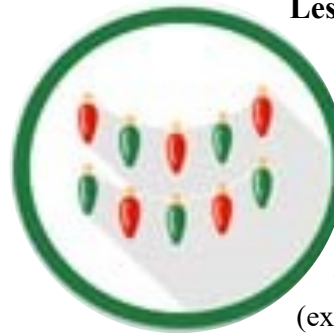
D'autres mesures de prévention

Lorsque vous donnez un cadeau qui nécessite des piles, fournissez-en avec le cadeau. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.

Ne brûlez pas les emballages de cadeaux, ni les branches de sapin dans le foyer ou le poêle à bois. Les matériaux enflammés peuvent s'envoler dans la cheminée et provoquer un incendie. De plus, leur combustion produit d'importantes quantités de créosote; dépôts inflammables qui ne peuvent être retirés que par un ramonage.

Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, sapinages, guirlandes de papier, etc.)

Les décorations lumineuses



Utilisez des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.



Privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur (exemple: LED)

Examinez vos décorations lumineuses avant de les installer. Jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.

Débranchez-les avant de remplacer des ampoules. Assurez-vous que les ampoules de remplacement ont le même voltage que les anciennes.

N'utilisez pas à l'extérieur des décorations conçues pour l'intérieur, et vice-versa.

Tout article utilisé à l'extérieur doit être branché à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre (au besoin, communiquez avec un maître électricien pour en faire installer une).

Si vous placez des décorations extérieures près du sol, fixez les cordons de rallonge autour de piquets de bois pour les tenir loin de la neige et de l'eau.

Attention de ne pas surcharger le circuit électrique.

Éteignez les décorations lumineuses dès que vous quittez la maison ou allez au lit!

L'utilisation d'une minuterie est conseillée.

Après le temps des fêtes, rentrez les guirlandes et les cordons de lumières extérieures pour éviter qu'ils soient endommagés par les intempéries et le soleil.

Les décorations lumineuses doivent être utilisées pour une période de temps restreinte. Elles ne sont pas conçues pour un usage à long terme.



Politique familiale et des aînés

Axe 5 : Loisirs, cultures et vie communautaire

De l'activité physique, aux activités sociales, de la cuisine à la danse, des livres aux ordinateurs, des plus jeunes aux plus vieux : Val-des-Bois peut se targuer d'avoir une offre de services varié et en constante évolution. En parfaite symbiose avec les désirs de nos citoyens nous tentons d'offrir, dans une mesure réaliste, des activités pensées pour vous et par vous. Du divertissement à la culture, de l'artisanat aux sorties; nous sommes le vecteur par lequel vous pouvez être impliqué dans votre communauté.

La réfection du Centre communautaire, où il est désormais possible de tenir de multiples activités et rassemblements, est la pierre angulaire de notre stratégie d'adaptation d'offre en loisirs, en cultures et d'amélioration de la vie communautaire.

PFM	MADA	Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	2019	2020	2021	Indicateur de suivi
X	X	1. Bonification des activités actuelles	Récolter les commentaires des participants	Municipalité	X	X	X	Dépôt à la réunion post-événement
X	X		Réunion post-événement des organisateurs	Municipalité	X	X	X	Dépôt du compte-rendu
X	X	2. Développer des activités propices aux échanges inter-générationnels	Activités inter-générationnelles	Organismes Municipalité	X	X	X	Tenue de nouvelles activités
X	X		Journée enfants/grands-parents	Municipalité Bibliothèque		X	X	Tenue de l'activité
X	X		Livre de recette aînés/enfants	Organismes Municipalité		X		Impression du livre de recette
X	X	3. Offre en loisirs misant sur le sport	Inventaire des services et infrastructures actuelles et identifier les besoins	Municipalité	X	X	X	Dépôt de l'inventaire
X	X		Concevoir une base de donnée professeurs/bénévoles	Municipalité	X	X	X	Dépôt de la base de données
X	X		Diversification des cours offerts et ajouts de nouveaux cours	Municipalité	X	X	X	Nouveaux cours offerts
X	X	4. Poursuivre la collaboration entre les organismes et la Municipalité	Rencontre annuelle avec les organismes	Municipalité Organismes	X	X	X	Sondage auprès des organismes à la fin 2021

Saviez-vous que ?

Il y a 150 ans dans le canton Villeneuve

TEXTE : PIERRE VALOIS

Le 31 mai 1869

Vous le saviez ?

Pour ceux qui s'intéressent aux premières occupations du territoire dans le canton Villeneuve : le 31 mai 1869, dans les registres concernant l'octroi des terres de la couronne à des citoyens, on retrouve l'inscription du 1^{er} octroi de terre dans le canton Villeneuve. C'est celui de la moitié du lot A, dans le rang IX, dans Villeneuve.

À l'époque, on le disait d'une superficie de 59 acres. Il a alors été concédé à Andrew Thomson.

Ne nous trompons pas. L'occupation du sol, dans Villeneuve, est plus ancienne que celle de cet octroi de 1869. À cette époque, bien des citoyens s'installent, sans titre, sur les terres qu'ils choisissent de cultiver, en bordure de la Lièvre, et de ses affluents. C'est ceux qu'on qualifie de « squatters » qui au gré du temps et des menaces exercées par les agents des terres, (les Séraphin Poudrier de cette époque), vont finir par acquérir des titres (lettres-patentes) pour les terres qu'ils travaillent et occupent depuis un certain temps.

Revenons au sujet principal.

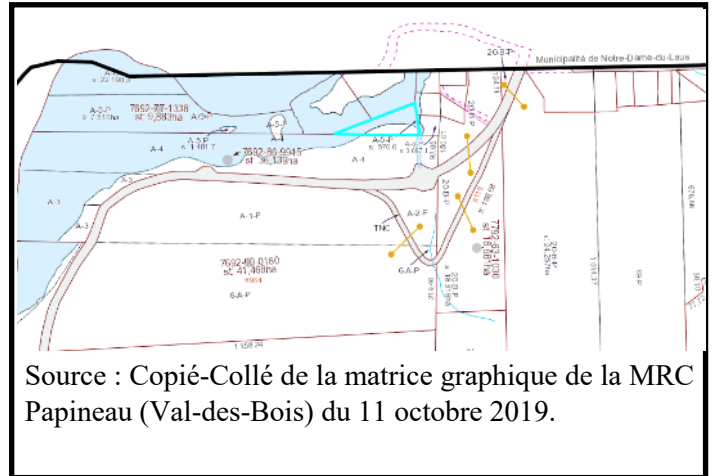
Pour bien situer le lecteur, précisons que ce lot est le dernier petit bout de terre situé le plus au nord du canton Villeneuve. Borné en grande partie par le ruisseau Saint-Denis, de forme un peu irrégulière et arrondie dans sa partie supérieure.

Nous avons utilisé les données offertes par la matrice graphique de la municipalité de Villeneuve, en date du 11 octobre 2019, pour mieux le situer dans une image fournie plus loin.

Ce lot est encadré par un quasi triangle rectangle au haut de cette copie d'écran, tout juste au dessus de l'inscription suivante : A-5-P S :570,0.

Ce lot est inscrit au nom du propriétaire actuel : Victor Saint-Denis.

Ce qui fait de Victor Saint-Denis l'héritier, par concession successive de titres immobiliers, de la première concession officielle de terres, dans Villeneuve, à lui. De Thomson à Saint-Denis.



Source : Copié-Collé de la matrice graphique de la MRC Papineau (Val-des-Bois) du 11 octobre 2019.

Ceux qui voudraient suivre l'octroi de terres dans Villeneuve peuvent consulter l'ouvrage de Marc-Claude-Larocque, publié en 1983, et disponible à la bibliothèque de Val-des-Bois, aux pages insérées entre la 98^{ième} et la 99^{ième}.

Alors, qui était donc cet Andrew Thomson ?

Je ne pourrais pas faire mieux que ce que vous offre le Dictionnaire biographique du Canada, à l'adresse suivante : http://www.biographi.ca/fr/bio/thomson_andrew_13F.html

Je termine ce court entrefilet en soumettant à nouveau le projet de la confection d'une carte touristique de nos deux cantons (Bowman et Villeneuve) qui pourrait simplement, par repérage numéroté, situer tous les lieux que nous connaissons aujourd'hui, comme des lieux fondateurs de mémoire.

Distribuée gratuitement, voire vendue, elle permettrait à ceux qui arpentent ou ne font que visiter notre territoire, de lire ou relire notre histoire locale en s'arrêtant, au sud comme au nord, à l'est comme à l'ouest, là où notre petite histoire s'est construite au fil du temps.

Un peu plus tard, la location d'un balado, en racontant un plus sur chacun de ces sites. Encore un peu plus tard, un musée à visiter, au presbytère, afin qu'il reste enfin quelque chose à faire au cœur de notre village, avant qu'il ne meurt.

Babillard

L'histoire de Val-des-Bois conservé

TEXTE : LE COMITÉ DU JOURNAL ET PIERRE VALOIS

Notre précieux collaborateur et historien préféré, monsieur Pierre Valois a récemment conclu une entente avec les Archives nationales du Québec, bureau de Gatineau, pour leur remettre les quelques 1000 photographies qu'il avait prises lors des diverses activités publiques qui avaient été tenues sur le territoire de la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde de Val-des-Bois tout au long de l'année 2008.

Ceci permettra à tous et chacun de pouvoir éventuellement les consulter sur Internet.

Dans un second temps, il conclura une entente semblable pour la transmission de toutes les anciennes photographies qui avaient été numérisées cette année-là grâce à la collaboration de plusieurs citoyens des deux rives ou d'anciens installés maintenant ailleurs.

Cela permettra de constituer le plus large lot de photographies anciennes de l'histoire de nos deux villages qui pourront, pour les années à venir, être consultées par quiconque. Encore dans ce cas-ci, ce seront plus de 1 000 documents qui seront transférés à BANQ.

Un remerciement tout spécial à Pierre qui, grâce à son dévouement et sa passion, permettra aux générations de comprendre d'où elle vient.



BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC

Inscriptions maternelle 4 ans et 5 ans

TEXTE : LES ENSEIGNANTES DE LA MATERNELLE

Votre enfant a le goût d'apprendre de nouvelles choses, de s'amuser et de se faire des nouveaux amis?

Inscrivez-le à la maternelle à l'école de la Montagne.

Pour qui?

Tous les enfants du territoire de l'École de la Montagne qui auront 4 ou 5 ans au 30 septembre 2020.

Quand?

Du 20 au 24 janvier 2020, de 8 h à 11 h 15
et de 13 h 15 à 14 h 30.

Documents obligatoires pour l'inscription :

Carte d'assurance-maladie de l'enfant

Certificat de naissance de l'enfant (gros format)

Preuve de résidence du/des parents (facture électricité, etc)

Deux pièces d'identité du parent

Nous avons très hâte de vous rencontrer.



68 rue des Saules, Notre-Dame-de-la-Salette, Québec, J0X 2L0, 819-986-4129 Poste 3300

Babillard

Une collaboration avec des plongeurs !

TEXTE : CAROLINE COLLIN, RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Projet de caractérisation hors de l'ordinaire pour le COBALI au lac de l'Argile



Grâce à une mobilisation exceptionnelle des acteurs du milieu, le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) a coordonné, cet été, au lac de l'Argile (municipalités de Val-des-Bois et de Notre-Dame-de-la-Salette), un des plus gros projets de caractérisation de son histoire, mettant même à profit des plongeurs !

C'est l'Association des propriétaires pour la protection du lac de l'Argile (APPLA) qui, désireuse de s'attaquer au problème du myriophylle à épi par une éventuelle mesure de contrôle, dans un objectif également de protection d'une espèce faunique, a fait appel au COBALI pour effectuer une caractérisation des herbiers du lac et pour l'élaboration d'un plan d'action. Il faut savoir que ce lac est désigné par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) « site faunique d'intérêt » en raison d'une exceptionnelle population de touladi. L'APPLA souhaite donc protéger ce poisson dont la reproduction peut être affectée considérablement par les effets du myriophylle à épi sur les frayères.

Le projet a donc réuni, en plus de l'APPLA et du COBALI, le MFFP, la Fondation de la faune du Québec (bailleuse de fonds), les deux municipalités concernées, une dizaine de plongeurs et plusieurs collaborateurs.

Pour le COBALI, c'était une première que de réaliser la caractérisation avec l'aide de plongeurs. Selon Pierre-Étienne Drolet, responsable du Plan directeur de l'eau (PDE), cette collaboration inédite a permis de dresser un portrait plus complet des herbiers, de les localiser de façon très précise, en plus d'aller chercher de l'information sur tout l'écosystème du lac. « On a aussi pu sensibiliser des plongeurs aux espèces envahissantes et les intéresser à toute la richesse de la flore de nos lacs », précise-t-il. De plus, une découverte inattendue a été faite lors d'une plongée : une plante très rare à statut susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, la naïade olivâtre, dont c'est la première mention en lac au Québec.

Soulignons au passage que le lac de l'Argile est l'un des secteurs identifiés comme prioritaires dans le Plan directeur de l'eau. Le rapport sera bientôt disponible sur le site WEB du COBALI.

Une dizaine de plongeurs bénévoles ont participé avec le COBALI, cet été, à la caractérisation des herbiers du lac de l'Argile situé dans les municipalités de Val-des-Bois et Notre-Dame-de-la-Salette.



Ce projet est une initiative de l'Association des propriétaires pour la protection du lac de l'Argile (APPLA). Il a été rendu possible grâce à la contribution financière et technique des partenaires suivants :



Babillard

Retour de Jemem en 2020

TEXTE : SUZANNE ST-AMOUR, INFIRMIÈRE CLINICIENNE RETRAITÉE ET COACH JEMEM DEPUIS 2016



Jemem est très heureuse de vous annoncer le retour du **groupe Jemem** à Val-des-Bois.

La session d'automne a été un succès. Merci à tous les participants.

Nouveau-Nouveau-Nouveau

Jemem vise la recette du mieux-être minceur. Il est basé sur le guide alimentaire canadien. Il permet une liberté et une flexibilité pour qu'il soit à votre image. Il s'adapte à vos goûts personnels et à votre mode de vie. son approche est humaine, personnalisée et dynamique. *Jemem* accorde une attention toute particulière à l'apprentissage de l'acceptation de soi, de l'amour pour soi et prendre soin de notre santé. **J'aurai le plaisir de vous accueillir à la municipalité de Val-des-Bois, les mercredis dès 17 h 45.** Les pesées se feront entre 17 h 45 et 18 h 15 suivies des conférences entre 18 h 15 et 19 h.

Jemem fait peau neuve en vous offrant ses services sous forme de 3 sessions, 10 rencontres chacune, par année .

Session hiver 2020, du 15 janvier au 18 mars

Session printemps 2020, du 1^{er} avril au 3 juin

Bienvenue à tous!

Conditions d'entente :

- * Vous choisissez la ou les sessions qui vous conviennent selon vos besoins
- * Aucune obligation de votre part de participer à toutes les sessions.
- * Coût de l'inscription des non-membres Jemem : 120 \$ Coût de l'inscription des membres Jemem : 95 \$ comprend votre matériel de départ et 10 rencontres incluant pesées et conférences hebdomadaires
- * Paiement complet au moment de l'inscription à chacune des sessions – 6 inscription requises (vous serez remboursé advenant une quantité insuffisante d'inscriptions)
- * Membres Jemem, lors de la première rencontre, amenez une amie à s'inscrire et obtenez immédiatement 10% de rabais sur votre inscription
- * Aucun remboursement si abandon volontaire ou absence
- * Possibilité de se joindre au groupe en cours de session et tarifs ajustés au prorata (achat du matériel en sus)
- * Rencontre d'information gratuite sans aucune obligation

Organismes

Pause des Fêtes pour ViActive

TEXTE : DIANE ST-DENIS

Veillez prendre note que Viactive prendra une pause pour la période des Fêtes dès le 9 décembre. On se voit en janvier 2020.



Le cercle des Fermières

TEXTE : LES FERMIERES

Notre organisme est devenu avec le temps et évidemment avec l'implication de l'ensemble des membres, une porte ouverte et pour certaines une bouée permettant de briser l'isolement.

Nos villages étant ce qu'ils sont, soit : invitants et paisibles pour des gens à leur retraite, une ruée vers chez nous est devenue inévitable durant les dix dernières années. Nous comptons donc parmi nos membres plusieurs dames venant de l'extérieur avec leurs connaissances et leur désir de partager leur savoir avec nous. Pour la plupart de ces femmes, rejoindre le Cercle de Fermières fut un appel à l'intégration dans notre communauté leur permettant d'agrandir leur cercle d'amies. Nous formons toutes ensemble un groupe homogène où l'entraide fleurit notre quotidien.



L'année qui s'achève nous a permis encore une fois de nous réaliser au-delà de ce qui était espéré grâce au soutien de notre communauté.

À tous merci!

Notre thème pour la nouvelle année étant : « *Désir et rêve à la base de l'accomplissement* », nous vous souhaitons d'avoir de grands rêves et de pouvoir les réaliser en 2020.

Encore une fois, notre bazar de Noël fut à la hauteur de l'organisation. Merci aux municipalités, aux exposants et aux visiteurs. Si, entretemps, vous souhaitez vous joindre à notre groupe pour exposer vos chefs-d'oeuvre lors du bazar de décembre 2020, prière d'en aviser Marie-Paule Cyr au 819 454-2196.

Noël à la Mie du Partage

TEXTE : DIANE GUY

Les membres du Conseil d'administration de La Mie du partage désirent remercier toute la communauté pour l'accueil que vous avez fait à nos bénévoles encore cette année pour la Guignolée le 24 novembre. Nous avons ramassé **3 203,12 \$** et une bonne quantité de denrées non périssables. Nous voulons vous remercier pour votre soutien et votre générosité. Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui ont bien voulu nous aider pour cette collecte de fonds qui nous permet d'aider les familles plus démunies à passer un beau Noël et qui sert pour les dépannages alimentaires toute l'année. Nous remercions également tous les adultes qui ont parrainé un enfant pour lui offrir un cadeau de Noël.

Organismes

Le dépouillement de l'arbre de Noël

TEXTE : LES CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 6045

Les Chevaliers de Colomb conseil 6045 de Val-des-Bois et Bowman vous remercient au nom des enfants de nos deux municipalités pour votre donation au dépouillement de l'arbre de Noël des enfants qui a eu lieu le 8 décembre au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-la-Garde. C'est grâce à vous que nous pouvons avoir cette fête pour nos enfants.

Merci à tous nos bénévoles et un merci spécial à La Voix des parents pour leur collaboration à cet évènement qui a été un grand succès.

Merci Père Noël!



Liste des donateurs :

Énergie renouvelable Brookfield

Assurances Denis Bonhomme

Caisse Populaire Desjardins au Cœurs-des-Vallées

Cercle des Fermières

Charlot Bistro 2

Chevaliers de Colomb, conseil 6045

Club de l'Âge d'or, Les bons copains

Construction Guy-Nor

Déco-Dollar

Fabrique Notre-Dame-de-la-Garde

Fondation de la Lièvre 2019

Fondation Leblanc

La voix des Parents

Les entreprises Patrick Hawken

Ministre de la famille Mathieu Lacombe

Municipalité de Bowman

Municipalité de Val-des-Bois

Nadon et fils inc.

Pharmacie Jean Coutu

Pharmacie Uniprix Gestion Côté, Carbonneau et Savoie

Pompiers de Val-des-Bois / Bowman

Remorquage Bowman Towing

Sablière Lauzon et Fils

Services comptable St-jean inc

Station Sport Nature Val-des-Bois

Lebeau Vitre d'auto (Madore) Buckingham

VR Bernard



L'heure du conte

INVITATION DU CENTRE ALPHA PAPINEAU

Vous êtes invité aux lectures de contes offert par le Centre Alpha Papineau.

Au Centre communautaire, tous les deux vendredis dès le 3 janvier à 10 h.

Pour toutes questions, communiquez avec Sabrina au 819 986-7506.



Organismes

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES QUILLEURS DE LA LIÈVRE

32, rue des Saules, Notre-Dame-de-la-Salette

Joueurs de tout calibre, il reste toujours de la place pour les joueurs de tout calibre le mardi soir à 18 h 30.

Réservez la salle gratuitement

Il suffit d'être un minimum de 10 joueurs.

Idéal pour les party des Fêtes, une réunion familiale, une fête d'enfants et un party entre amis.

Table de billard et service de bar sur place

Pour info : Nathalie Levesque au 819 454-2564 ou par courriel au : coop.quilles@gmail.com

Liste des organismes

Association des pompiers



volontaires

Claude Thibault, président



Club de chasse et pêche

Roxane Blanchard

chassepechedbb@hotmail.com



Loisirs Val-des-Bois et Bowman

Annik Lachaine, présidente

819 208-6595

annik_lachaine@hotmail.com

Cercle de Fermières de Val-des-Bois/ Bowman



Denise Dubois, présidente

819 454-2008

La Fabrique

Céline Vadnais, présidente

819 454-2310

La Mie du Partage

Diane Guy, présidente

819 454-2974

Chevaliers de Colomb, Conseil 6045



Richard Bastien, grand chevalier

819 454-2640



Coopérative des quilleurs de la Lièvre

Benoit Sarrazin, président

Nathalie Lévesque, inscription

819 454-2564

Mouvement Arts et Culture

Anne Trépanier, présidente

819 454-6766

Club de l'Âge d'Or



LES BONS COPAINS

« Les Bons Copains »

Hélène Madore, présidente

819 454-2036



Groupe viActive

Claudette Lapointe, responsable

Diane St-Denis, responsable

819 454-2478



Festival Country Bowman Val-des-Bois

819 661-0563

Office municipal d'habitation

819 568-0033 poste 552



La voix des Parents

Kim Beaulieu

819 918-4053



Association de propriétaire pour la protection du lac de l'Argile

Andre Beauchamp

chezAPPLA@gmail.com

Calendrier Décembre 2019 Janvier 2020



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	
15/12	16/12	17/12	18/12	19/12	20/19 Bureau fermé à partir de midi (p.3) ATTENTION BUREAU FERMÉ	21/19	
22/19	23/19	ATTENTION BUREAU FERMÉ			ATTENTION BUREAU FERMÉ	ATTENTION BUREAU FERMÉ	28/12
29/12	30/12	ATTENTION BUREAU FERMÉ			ATTENTION BUREAU FERMÉ	3/01 Début de la période pour déposer sa candidature (p. 7)	4/01
5/01	6/01	7/01	8/01	9/01	10/01 Nouvel horaire (p.3) ATTENTION BUREAU FERMÉ	11/01	
12/01	13/01	14/01	15/01	16/01	17/01 Fin de la période pour déposer sa candidature (p. 7) ATTENTION BUREAU FERMÉ	18/01 LA GUERRE DES TUQUES (p. 16)	
19/01	20/01 Inscriptions école (p.6) 	21/01 	22/01 	23/01 	24/01 Nouvel horaire (p.3) ATTENTION BUREAU FERMÉ	25/01	
26/01	27/01	28/01	29/01 Commission de révision (p. 7)	30/01 Commission de révision (p. 7)	31/01 Nouvel horaire (p.3) ATTENTION BUREAU FERMÉ	1/02 Randonnée aux flambeaux (p.17) 	

Collecte ordures

Séance du conseil

Âge d'Or

Fermières

Bibliothèque

Collecte recyclage

Taxes municipales

VAL-DES-BOIS
/Ma municipalité...

ViActive

L'heure du conte

Yoga